

## Au sein du Service Commun pour les Etudes et la Vie Etudiante, le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) a pour mission de vous accompagner dans votre vie d'étudiant.

Dédié à la vie étudiante sur les campus, ce bureau est un lieu d'**accueil**, d'**aide**, d'**information** et de **médiation** auprès de l'ensemble des services de l'Université et des partenaires extérieurs.

Il se situe au sein de la Maison des Services à l'Etudiant sur le campus du Mont Houy (arrêt de tramway « Campus Mont-Houy »). **Contact : [bve@uphf.fr](mailto:bve@uphf.fr) ou 03 27 51 10 12 / 03 27 51 10 08 / 03 27 51 10 13**

### - Les aides aux étudiants

Pour toute question liée aux bourses sur critères sociaux, aux aides spécifiques d'urgence, au logement, à la restauration et en cas de difficultés, le BVE vous met en relation avec **les assistantes sociales** qui peuvent vous recevoir lors de leurs permanences ou sur rendez-vous :

#### Mme Céline DELCAMBRE

Secteur d'intervention : FDEG-IAE-IPAG-ISTV-FSMS-ENSIAME- Filières délocalisées à Maubeuge

LUNDI	Dès 9 h sur rendez-vous M S E – Mont Houy	Dès 13 h 30 sans rendez-vous M S E – Mont Houy
MERCREDI	Dès 9 h sur rendez-vous les 1er et 3e du mois : Antenne de Maubeuge Bd du Général de Gaulle  Les 2e et 4e du mois : MSE – Mont Houy	Dès 13 h 30 sur rendez-vous M S E – Mont Houy
JEUDI	Dès 9 h sur rendez-vous M S E – Mont Houy	14 h – 16 h Permanence téléphonique 03 27 51 10 43

#### Mme Eglantine FLAMENT

Secteur d'intervention: FLLASH-IUT- Filières délocalisées à Cambrai

LUNDI	Dès 9 h permanence sans rendez-vous MSE – Mont Houy	Dès 13 h 30 sur rendez-vous M S E – Mont Houy
MERCREDI	Dès 9 h sur rendez-vous les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> du mois à l'Infirmierie de Cambrai	Dès 13 h 30 sur rendez-vous les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> du mois à l'Infirmierie de Cambrai
JEUDI	Dès 9 h sur rendez-vous MSE – Mont Houy	14 h – 16 h: Permanence téléphonique au 03 27 51 10 42

Les rendez-vous sont à prendre au BVE sur place ou **par téléphone du lundi au jeudi de 9 h à 12 h au 0327511012.**

## - **L'accompagnement de la vie associative**

Labellisé Point d'Information de la Vie Associative (PIVA), le BVE est à la disposition des étudiants pour les aider à constituer et faire vivre leurs associations étudiantes. Consultez les informations sur le site de l'UPHF: Campus / Vie associative.

Les associations étudiantes peuvent bénéficier de conseils sur les démarches légales à accomplir pour leur création et leur bon fonctionnement, de prêt de matériel (tonnelles, sono, gopro, barbecue, écran ...), d'accompagnement dans la réalisation de leurs projets.

De nombreuses associations étudiantes sont actives sur les campus : sport, solidarité, culture artistique, culture scientifique et technique, animation du campus, prévention, vie des filières, handicap, environnement, citoyenneté...

Le BVE propose aux étudiants associatifs des formations thématiques pour faciliter l'exercice de leurs missions (planning diffusé en début d'année universitaire).

Contact : [bve@uphf.fr](mailto:bve@uphf.fr) ou 03 27 51 10 08 / 03 27 51 10 13

## - **Le soutien financier des initiatives étudiantes**

Une subvention peut être accordée dans le cadre du FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes) aux associations présentant un projet et remplissant certains critères. Le dossier de demande de subvention est disponible au BVE, à l'accueil de la MSE ainsi que sur l'ENT.

4 commissions FSDIE ont lieu chaque année (calendrier diffusé en début d'année universitaire).

Contact : [bve@uphf.fr](mailto:bve@uphf.fr) ou 03 27 51 10 08 / 03 27 51 10 13

## - **L'accompagnement des étudiants internationaux**

Le BVE facilite les demandes de titres de séjour et leur renouvellement, en relation avec la sous-préfecture de Valenciennes, pour les étudiants internationaux (hors Union Européenne).

Contact : [bve@uphf.fr](mailto:bve@uphf.fr) ou 03 27 51 10 12

## - **Le module transversal Citoyenneté**

Les étudiants engagés dans la vie associative ou dans un projet citoyen (ex : sapeur-pompier, réserve nationale, etc.) peuvent faire valoir la reconnaissance de leur engagement : après soutenance d'un rapport écrit, ils obtiennent des ECTS ou un bonus de note.

Contact : [bve@uphf.fr](mailto:bve@uphf.fr) ou 03 27 51 10 08

## - **L'accompagnement de la représentation étudiante**

Les étudiants sont représentés en Comité de la Vie Etudiante, présidé par la vice-présidente étudiante.

Contact : [bve@uphf.fr](mailto:bve@uphf.fr) ou 03 27 51 10 08